

imaginables. Ce sont des phlox, des verveines, des dauphinelles, des acouits, des glaieuls, des tubéreuses, des patenilles, etc. Plusieurs ont déjà vu passer le temps de leur floraison et ont laissé à d'autres le soin d'attirer les regards à leur tour, tandis que nous en voyons qui s'annoncent, par leurs boutons à peine formés, prêtes à remplacer ces dernières plus tard.

Des allées à perte de vue séparent des champs immenses plantés ici en poiriers, pommiers, pruniers, etc.; là, en pins, sapins, épinettes, cèdres, etc.; les allées, ou chemins de communication, assez larges pour y admettre des voitures, sont bordées des deux côtés d'arbres chargés de fruits: poiriers, pruniers, etc., servant de spécimens et de mères d'où l'on tire les greffes pour la propagation. On me fait remarquer des arbres portant jusqu'à 8 et 9 espèces de fruits sur le même pied. On me montre de superbes washingtonias qui n'ont encore rien de gigantesque comme leur aïeux de la Californie, mais qui par leur vigueur et leur état de santé promettent de devenir puissants.

Les constructions en verre pour la propagation et la conservation des plantes des climats plus méridionaux et qui ne couvrent pas moins de 15,500 pieds carrés, ne me retiennent que fort peu de temps, parce qu'on les a en grande partie débarassées de leurs pots pour en former des massifs au dehors. J'admire surtout un petit rocher artificiel tout couvert de cocotées, aux formes plus ou moins bizarres, et dont plusieurs sont en fleurs dans le temps même, des halisies, des calocasiums à feuilles colorées, souvent aussi brillantes que des fleurs même, des conellias, des azalées, des fuchsias, etc., etc.

L'étendue de cette pépinière, comme je l'ai dit plus haut, comprend environ 600 acres; le département des fruits en occupe à peu près 350, répartis comme suit: poiriers hautes-tiges, 69 acres, poiriers nains 51, pommiers hautes-tiges 72, pommiers nains 31, cerisiers 26, pruniers 20, les 82 autres acres étant distribués en semis, boutures, marcottes et en menus fruits. Parmi ces derniers on peut remarquer un champ de gadeliers de 6 acres ne contenant pas moins de 200,000 plants; 4 acres en groseilliers, 70,000 plants; 3 acres en ronces, 100,000 plants; 3 acres en vignes, 100,000 plants, etc.

Le département des plantes ornementales occupe environ 90 acres, répartis comme suit: 24 acres en arbres toujours verts, pins, cèdres, genièvres, etc., 50 acres en arbres et arbrisseaux à feuilles caduques, 8 acres en rosiers, 3 acres en dahlias, plantes bulbeuses ou herbacées, etc. Les items les plus remarquables dans ce département sont les suivants: arbres toujours verts, environ un demi million de pieds; arbres pleureurs couvrant à eux seuls 2 acres; magnalias un acre; washingtonias pas moins de 5,000 pieds, rosiers plus de 100,000 boutures, etc., etc.

Le nombre des employés dans cet établissement varie de 125 à 300 pour les saisons de vente. Pas moins de trois hommes sont uniquement occupés à la tenue des livres et à la correspondance, en outre de ce que les propriétaires font souvent eux-mêmes. On n'opère pas moins, par année, de 700,000 greffes dans le département des fruits et de 100,000 dans celui des fleurs.

Cette pépinière a été commencée en 1838, par ses propriétaires actuels, MM. Ellwanger et Barry; le premier allemand et le second irlandais. Ce dernier est non seulement un habile horticulteur, mais encore un savant et un écrivain distingué. Son ouvrage sur la culture des fruits intitulé *The fruit Garden* est encore ce que j'ai rencontré de plus parfait sur cette matière. Les ventes annuelles de cet établissement s'élèvent d'ordinaire jusqu'à \$100,000, laissant un profit net d'environ \$40,000. Mais il est temps de terminer cette correspondance déjà bien trop longue; je me propose de vous communiquer une autre fois mes remarques sur l'étude de notre végétation pendant cette dernière saison.

Portneuf, 26 septembre 1864.

L'ABBÉ PROVANCHER.

Société d'agriculture No. 2 du Comté de Lotbinière.

A une assemblée des Directeurs de la Société d'agriculture No. 2. du Comté de Lotbinière, tenue immédiatement après l'Exposition, mercredi, le 12 octobre courant, en la demeure de Frs. Legendre, écrivain.

Présents: — Joseph Bédard, écrivain, vice-président; Ovide Frenette, écrivain, J. P., L. C. Desrochers, écrivain, J. P., Louis Bouchard, écrivain, J. P.

Il a été unanimement résolu, sur motion d'Ovide Frenette, écrivain, secondé par le Major Thurber,

Qu'il soit reconnu, que si notre Société d'agriculture prospère aujourd'hui et montre de si brillants résultats, cela est entièrement dû aux soins, aux conseils et aux efforts généreux de notre Président H. G. Joly, écrivain, M. P. P.;

Que les Directeurs de cette Société profitent de cette circonstance pour lui témoigner publiquement leurs plus sincères remerciements, et que copie de la présente résolution lui soit immédiatement expédiée en France, où il voyage maintenant.

Résolu, sur motion de L. Lefebvre, écrivain, secondé par Ls. Bouchard, écrivain,

Que des remerciements soient votés à M. le Vice-Président et aux Messieurs qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, et en particulier à M. l'abbé L. Provancher, de Portneuf, et à M. l'abbé N. A. Leclerc, de Ste. Anne de la Pocaatière, pour leurs bienveillants conseils.

Résolu, sur motion du Major James Thurber, secondé par Ls. Lefebvre, écrivain.

Que MM. les Editeurs de la *Gazette des Campagnes* et des journaux français de Québec soient priés d'insérer, dans leurs colonnes, les délibérations de l'assemblée d'aujourd'hui.

(Signé) JOSEPH BEDARD, Vice-Président.

19 Octobre 1864. M. CÔTURE, Secrétaire-Trésorier.

La "Revue Agricole" et le thé canadien.

Comme nos lecteurs le savent déjà, M. le Notaire Gauvreau, de l'Isle Verte (et non de l'Islet), a communiqué à la *Gazette des Campagnes* deux correspondances sur le thé canadien. Dans sa dernière, après avoir donné la manière de le préparer, il demande aux chimistes de vouloir bien analyser cette plante. Rien que de juste et de raisonnable dans tout ceci. La *Revue Agricole* prend occasion de cette dernière correspondance pour donner le coup de mort au thé canadien:

"Les partisans du thé canadien, dit-elle, comme substitut au thé de Chine croient pouvoir faire une substitution de l'une par l'autre. Malheureusement leurs propriétés respectives s'y opposent. Au reste, on commence à s'en douter, et voici ce qu'écrivit M. Gauvreau de l'Islet, qui fut le premier, nous croyons, à appeler l'attention sur cette infusion....

"Pour notre part, nous n'hésitons pas à informer M. Gauvreau que l'analyse qu'il demande aura bien sûr le résultat obtenu déjà avec une foule d'autres plantes également appelées "thé"....

"Le principe actif du thé n'est pas dans le goût plus ou moins agréable de l'infusion, mais dans la théine dont la propriété bien connue fait toute la valeur de cet article de consommation....

"Ainsi concluons-nous en faveur du thé canadien, comme bois-son agréable et économique, mais nous sommes obligé de lui